



Être élève

L'école à Meudon
du XVII^e à nos jours

29 SEPTEMBRE 2023 - 28 JANVIER 2024

**Le Musée d'art et d'histoire est
un service municipal de la Ville de Meudon.**

**L'exposition a pu être réalisée grâce au soutien
de l'association des Amis de Meudon
(prêts, recherches, acquisitions d'objets)
et au service des archives municipales
(recherches, prêts).**

Tous nos remerciements à nos prêteurs :

le Musée national de l'Éducation - Munaé,

musée de référence installé à Rouen qui conserve
près d'un million d'œuvres sur l'histoire de l'éducation,

l'association du Musée de l'école publique du 92

(Gennevilliers).

Commissariat :

Marianne Lombardi,

directrice du Musée d'art et d'histoire de Meudon

Elisabeth Jolivet-Roche,

Docteur ès Sciences économiques, chercheur en histoire
du XIX^e siècle et membre de l'association des Amis de Meudon.

Avec l'aide de toute l'équipe du musée.

Graphisme : direction de la communication
de la Ville de Meudon.

Les petites écoles de l'Ancien Régime (XVI-XVIII^e siècle)

Sous l'Ancien Régime, les enfants les plus pauvres ne reçoivent généralement pas d'éducation scolaire. Ils apprennent un métier, souvent celui de leurs parents, chez eux ou grâce aux corporations de métiers, mais n'apprennent pas à lire ou écrire.

Lire, écrire et compter

Les enfants d'agriculteurs plus aisés, de commerçants et de certaines professions libérales, bénéficient d'un premier enseignement dans les « petites écoles ». Dans ces dernières un maître, exerçant généralement chez lui ou dans un local lié à l'église enseigne à lire, écrire et compter contre rémunération. Un certificat de moralité est le seul document exigé et l'incurie de ce maître est souvent dénoncée. Les enfants commencent par apprendre à lire, puis seulement ensuite à écrire et finalement à compter s'ils suivent les cours assez longtemps. Cette dissociation entre lecture et écriture se mesure encore jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Certains enfants se rendent ensuite chez un « maître écrivain », corporation de métiers dédiée à l'enseignement de l'écriture, pour se perfectionner. Peu de traces sont conservées de ces « petites écoles » qui ouvrent et ferment au gré des possibilités matérielles.

Les petites écoles de Meudon

À Meudon, en 1691, le marquis de Louvois, propriétaire du château, finance une école gratuite pour les jeunes garçons. Une école de filles, gratuite également, est créée en 1720. Elle est gérée par les sœurs de la Charité dans le quartier Trivaux-République. Les archives font également état de la présence à la même époque d'une école de garçons, installée dans le bas-côté de l'église Saint-Martin.



Le maître d'école
Egbert van Heemskerck, 1687,
huile sur toile, Musée national
de l'Éducation, Rouen

Ce tableau hollandais permet de comprendre comment on enseigne dans une petite école paroissiale au XVII^e siècle.

Le maître fait la classe à son domicile. Le mobilier y est réduit au strict nécessaire : une chaise et un bureau, des bancs pour ceux qui apprennent à lire et une seule table, réservée aux quelques élèves qui apprennent à écrire.

Les filles et les garçons sont habituellement séparés, mais dans les campagnes, il n'y a pas assez d'écoliers pour faire vivre deux maîtres : l'école, lorsqu'elle existe, est unique et mixte.

Par ailleurs, ce tableau illustre parfaitement le principe de la méthode dite « individuelle » : au milieu de ses nombreux élèves d'âges et de niveaux très différents, le maître n'a d'autre choix que de consacrer successivement quelques minutes de son temps à chaque écolier. Cette pédagogie est la seule pratiquée dans les petites écoles jusqu'à la fondation des Frères des Écoles chrétiennes par Jean-Baptiste de la Salle, en 1687. Elle présente l'inconvénient majeur de laisser les enfants livrés à eux-mêmes une bonne partie de la journée. En attendant leur tour, les élèves se dispersent et chahutent. L'apprentissage n'en est que plus long et difficile.

La noblesse

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET TRAITÉS D'ÉDUCATION

Situé à proximité de Versailles et de Paris, Meudon a été un lieu privilégié de résidence pour les grands aristocrates du royaume.

Le Grand dauphin, fils de Louis XIV

L'éducation des princes et des futurs rois est une affaire d'État. L'éducation du Grand Dauphin (1661, Fontainebleau - 1711, Meudon), témoigne d'une grande exigence. Des femmes de lettres ainsi qu'un précepteur veillent sur sa petite enfance. À partir de 1670, un précepteur ecclésiastique, **Jacques-Bénigne Bossuet** (1627 - 1704), futur évêque de Meaux, prend en charge une partie de l'éducation du Dauphin.

Les devoirs du Grand Dauphin, corrigés par Bossuet, sont un précieux et touchant témoignage de la réalité de l'enseignement, les ratures et fautes s'accumulent pour cet illustre, mais encore jeune, élève.

Le roi de Rome, fils de Napoléon I^{er}, et l'école des rois

Lorsque le roi de Rome (1811-1832) s'installe à Meudon en 1812, c'est encore un petit enfant d'un an à peine. Mais sa gouvernante, Madame de Montesquiou (1765-1835), se soucie déjà de son éducation. Elle utilise l'image et le jeu pour amorcer son apprentissage. Des jouets militaires sont également à sa disposition. Des exercices de lecture sont instaurés selon une méthode préconisée par Madame de Genlis (1746-1830), fameuse écrivaine et pédagogue.

Le Château-neuf de Meudon, construit par le Grand Dauphin en 1705, est entièrement restauré par Napoléon. Il comporte des appartements à destination de son fils et de ses neveux, les futurs « rois » des pays européens récemment conquis. Ils devaient y être accueillis dès l'âge de cinq ans. L'empereur qui « avait beaucoup d'idées nouvelles touchant l'éducation du roi de Rome » pense créer **une école des rois** où les futurs souverains d'Europe apprendraient ensemble à gouverner pour « le bien-être des peuples composant l'association » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, Las Cases, 1823).

Napoléon passe commande d'ouvrages, de mappemondes, de matériel à dessin et prévoit même de faire construire un petit observatoire pour les princes à Meudon.

Cette école des rois a été partiellement installée à Meudon, mais l'abdication de Napoléon en 1814 puis son exil définitif en 1815 marquent la fin de cette courte expérimentation pédagogique. Le fils unique de Napoléon est finalement élevé à Vienne par son grand-père maternel, l'empereur d'Autriche, sous le nom de duc de Reichstadt.

L'école mutuelle,

UNE SOLUTION ORIGINALE AU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE

Qu'est-ce que l'école Mutuelle ?

Cette méthode, venue d'Angleterre, permet à un seul instituteur d'instruire jusqu'à 100 enfants en même temps. L'instituteur est entouré de moniteurs-élèves chargés d'assurer dans des groupes homogènes les répétitions nécessaires à l'apprentissage. Le maître peut ainsi procurer « promptement l'éducation élémentaire si nécessaire aux classes indigentes et laborieuses » dans une grande pièce qui, à Meudon, atteignait 60 m². Une organisation stricte permet aux élèves de se lever, de réciter en même temps, de se déplacer vers des tableaux pédagogiques, etc.

La stagnation de la période révolutionnaire

Pour l'éducation des enfants du peuple, la période révolutionnaire ne modifie pas fondamentalement la situation. Dans la majorité des communes, dont Meudon, le système antérieur reste en place. L'école des garçons au centre est toujours installée dans le bas-côté de l'église mais l'instituteur est désormais rémunéré par la commune. L'école des filles reste à la même place et les religieuses sont remplacées en 1792 par des citoyennes chargées également de s'occuper, comme le faisaient les sœurs, du soin des malades.

La nécessité de l'instruction pour tous : l'apport du monde industriel

Au début du siècle, l'augmentation rapide de la population et la révolution industrielle en plein essor modifient fortement les besoins en main d'œuvre, et donc en formation. Le travail des enfants, fréquent dans les nouvelles manufactures qui ouvrent en nombre, commence également à poser des questions morales. La scolarisation des enfants, surtout en ville, se développe en parallèle aux lois interdisant peu à peu le travail des plus jeunes (1841 : interdiction du travail des enfants de moins de 8 ans. 1874 : des enfants de moins de 12 ans).

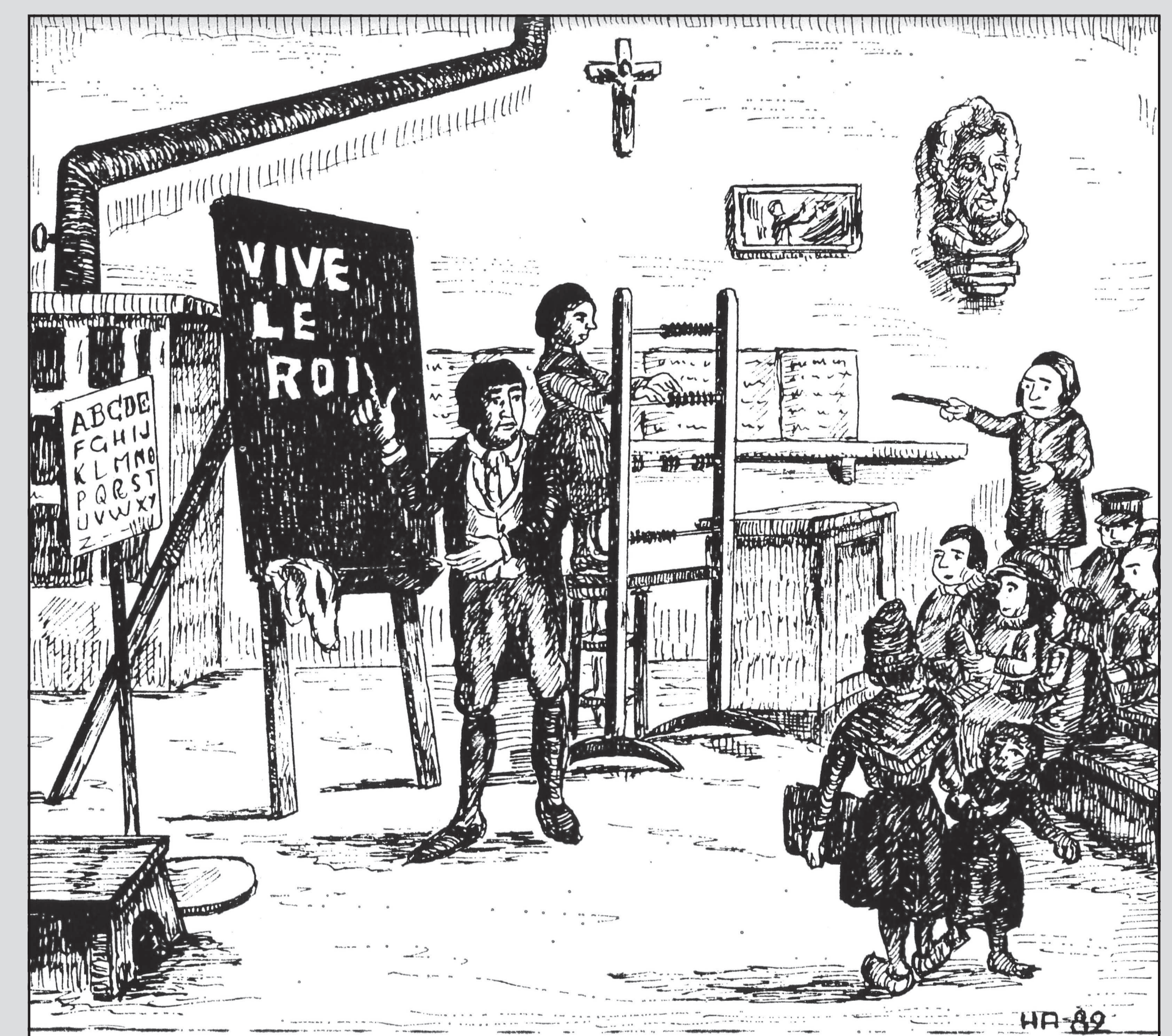
L'enseignement de masse devient pour la première fois un enjeu économique et moral. Mais le manque d'enseignants formés et de lieux pouvant accueillir les élèves freine cette évolution sociétale.

À Meudon, le banquier M. Paira fait don à la commune d'une « école mutuelle » (terrain et bâtiment adapté) en 1818. Cette école est le résultat d'un projet éducatif reflétant les dernières avancées de son temps.

Au même moment, M. Casadavant, propriétaire de la verrerie située au Bas-Meudon qui emploie des enfants, ouvre également une école mutuelle dans ses locaux. Ainsi, grâce à ces généreux donateurs, Meudon possède deux écoles pour les garçons utilisant la méthode la plus moderne de l'époque.

Les filles restent scolarisées dans l'école avenue de Trivaux où, à partir de 1819, les sœurs assurent de nouveau l'enseignement, certainement avec des méthodes d'enseignement plus traditionnelles (enseignement individualisé).

La méthode « mutuelle », après avoir rencontré un grand succès, rentre en conflit avec la méthode « simultanée » popularisée par les Frères des Écoles chrétiennes (enseignement par un professeur à un groupe d'âge homogène) et est peu à peu abandonnée. Elle est accusée par ses détracteurs d'abêtir les enfants et fait l'objet de violentes caricatures.



Ces deux estampes ont été dessinées en 1982 pour le Bulletin des Amis de Meudon n°159. Elles sont le fruit de l'imagination de l'auteur, qui à partir des textes, imagine ce qu'a pu être l'école mutuelle du Bas-Meudon ainsi que les difficiles conditions de travail des enfants dans les usines des années 1820.

1830 – 1880

L'ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

En 1836, Meudon compte 3 232 habitants dont beaucoup de nouveaux arrivants jeunes et souvent journaliers (travailleurs précaires, payés à la journée). En 1886, la population atteint 7 621 individus. Le nombre d'enfants à scolariser, couplé à la géographie de la commune divisée en différents hameaux éloignés les uns des autres, oblige à créer de nouvelles écoles.

1833, la première grande loi sur l'éducation

En 1833, la loi Guizot oblige les municipalités de plus de 500 habitants à disposer d'une école pour les garçons, gérée par le Conseil municipal. Elle consacre également le principe de la liberté de l'enseignement et distingue l'école publique de l'école privée.

À l'époque, une école publique peut être dirigée par des membres d'une congrégation religieuse. L'école communale des filles à Meudon en est ainsi un cas typique puisque, installée dans un bâtiment occupé par des religieuses qui sont appointées par la commune, elle est entretenue par la municipalité.

Il revient aux communes d'assurer le fonctionnement des écoles (salaire et logement de l'instituteur, entretien des bâtiments, etc.) mais les moyens financiers manquent de partout. La Ville de Meudon lève des impôts spécifiques et emprunte pour construire les nouvelles écoles. Les parents participent également en payant pour scolariser leurs enfants, les plus pauvres sont néanmoins exemptés de ce paiement.

Dans ce contexte, le conseil municipal est plutôt favorable à l'ouverture d'écoles privées. Vers 1830, il existe plusieurs instituteurs privés dans toute la ville qui enseignent à leur domicile, mais ces « écoles » durent peu, ouvrant et fermant au gré des opportunités.

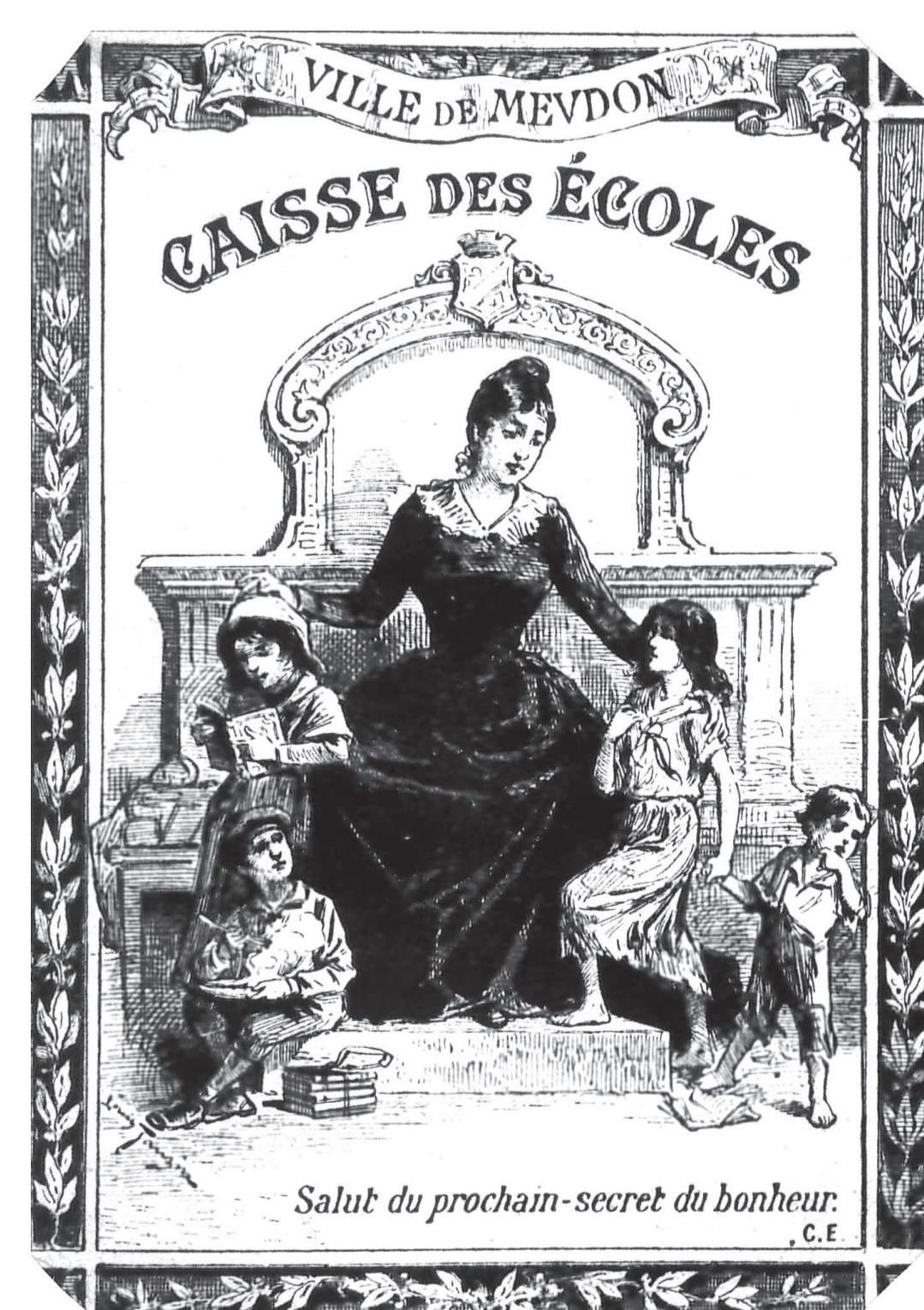
La multiplication des établissements scolaires

La loi Falloux de 1850 étend aux filles les dispositions de la loi Guizot. Le texte est un compromis venant après la révolution de 1848 mais ne comporte pas les propositions de la gauche républicaine (gratuité, obligation scolaire). Ce choix nourrit un courant anticlérical qui se manifesterà à la fin du siècle. Dans l'immédiat, la place de la religion dans l'éducation est réaffirmée et la loi autorise les ordres religieux à ouvrir des établissements en toute liberté. À Meudon, la congrégation des Frères des Écoles chrétiennes est présente sur la route des Gardes dès les années 1860 (l'actuel établissement Saint-Joseph) et les religieuses de Saint-Vincent de Paul s'installent en face. Les sœurs de la Charité sont au Bas-Meudon, les Jésuites et les sœurs du Sacré-Cœur de Jésus dans le bas de la rue de Paris dès 1855.

Consciente des difficultés de scolarisation, la commune subventionne quelques écoles privées lorsqu'elles accueillent des enfants indigents parmi leurs élèves. À Bellevue, il existe depuis 1846 une école de filles tenue par une institutrice privée dont la commune avait accepté de payer le loyer du local. Il est décidé en 1862, de transformer l'établissement en école communale et d'assurer la rémunération de l'institutrice. On assiste ainsi à une progressive extension de l'enseignement communal.

La loi Duruy de 1867 poursuit l'effort pour la scolarisation, notamment celle des filles, et la fréquentation des établissements en créant la caisse des écoles. Rendu obligatoire en 1882, cet organisme joue un grand rôle à Meudon pour les enfants démunis en leur fournissant chaussures, vêtements, matériel scolaire, etc.

Cette image de la Caisse des écoles de la Ville de Meudon à la fin du XIX^e siècle, montre l'école publique, incarnée ici par une institutrice, prenant soin des enfants les plus défavorisés.



Les lois Ferry

L'ÉCOLE PUBLIQUE GRATUITE ET LAÏQUE, L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Les lois Ferry 1881-1882

L'avènement de la III^e République ouvre une période charnière pour l'école publique dans un contexte marqué par un objectif politique affirmé : sortir l'enseignement de l'emprise de l'Église catholique. De nombreux projets et débats aboutissent à la loi du 16 juin 1881 (école publique gratuite) et à la loi du 28 mars 1882 (enseignement primaire obligatoire et école publique laïque), dites lois Ferry.

La généralisation de l'école publique à Meudon

Sans attendre que la loi l'y oblige, le conseil municipal vote en 1876 la gratuité des écoles communales, financée grâce à l'impôt municipal.

Les quartiers de Meudon éloignés du centre se plaignent à plusieurs reprises de l'absence d'école publique. Au Bas-Meudon où la population ouvrière est importante, la situation est critique. Aussi, en 1879, la décision est-elle prise d'y installer un groupe scolaire constitué d'une école double de 65 garçons et 42 filles. Les deux tiers des élèves dont une majorité d'enfants de 8 à 12 ans ne savent pas ou à peine lire avant d'y entrer.

Le contexte de l'époque est marqué par un fort anticléricalisme. À Meudon-centre cependant, les filles sont toujours confiées à des religieuses malgré une pétition de 1878 demandant une école « où les jeunes filles recevront une instruction et une éducation en rapport avec les idées nouvelles de la société ». Cette pétition est suivie d'une « énergique protestation » rappelant le dévouement des sœurs et demandant leur maintien. Mais, en 1881, dans le contexte du vote de la loi sur la laïcité, elles doivent finalement laisser la place à des institutrices laïques et ouvrent aussitôt un autre établissement, rue de la République, accueillant beaucoup de leurs anciennes élèves.

En 1885, un rapport montre l'état déplorable de l'enseignement élémentaire public municipal. L'école des garçons comporte trois classes dont l'une 70 élèves. Les filles sont toujours dans le vieux bâtiment de l'avenue Trivaux, humide et mal aéré ; à Bellevue, « l'école des filles tombe en ruines ». Dans l'école publique, « l'espace, l'air et le soleil font défaut partout » et le conseil municipal constate « le désastreux effet d'une concurrence qu'une splendide installation permet à l'école congréganiste de lui faire ».

En 1890, à Meudon, 44 % des enfants vont à l'école publique, les autres enfants dans les structures privées ou congréganistes. L'école gratuite publique pour le peuple est aussi une école pauvre et il faudra attendre les nombreuses édifications d'établissements modernes pour redonner un rayonnement à l'instruction publique.

Pour la municipalité, il importe de déterminer s'il vaut mieux bâtir une école unique au centre de Meudon ou s'il est préférable de disséminer les établissements scolaires dans les quartiers. Dans l'hypothèse d'une école centrale, de nouveaux dangers guettent les enfants. On invoque la traversée de la voie ferrée, le froid, la fatigue des trajets, l'usure des chaussures. Mais, confrontée au même moment au projet de scission du quartier de Bellevue, la municipalité souhaite un bâtiment central exemplaire regroupant les garçons meudonnais.

La construction d'une nouvelle école « moderne », boulevard Verd de Saint-Julien (actuel conservatoire) est la grande affaire de la décennie 1890, elle est accompagnée de la création d'une école maternelle au Bas-Meudon (1893), au Val (1896), de la reconstruction de l'école de filles de Bellevue (1898) et améliore sensiblement la situation des enfants.

Les écoles congréganistes deviennent des écoles privées

Regroupant des communautés d'hommes ou de femmes appartenant à un même ordre religieux, les congrégations ont joué un grand rôle dans l'enseignement et l'assistance aux malades entre 1850 et 1904. Leur recrutement est interdit dans les écoles publiques à partir de 1886. Les membres de ces congrégations religieuses sont, pour beaucoup d'entre eux, chassés par la loi de 1901 sur les associations, puis totalement écartés de l'enseignement par la loi de 1904. Les écoles privées catholiques avec tutelle diocésaine dont les enseignants sont des laïcs remplacent souvent les écoles congréganistes à partir de cette date.

À Meudon, le conseil municipal demande en 1904 le maintien des établissements, nécessaires à l'enseignement et à la vie de la commune. La municipalité « ne pourra supporter les charges d'une nouvelle école publique » alors que les écoles congréganistes représentent « une économie annuelle pour les contribuables ». Le conseil municipal n'a « aucune solution » pour les enfants concernés par ces fermetures. La situation s'améliore cependant assez vite puisque, après les fermetures de 1903 et 1904, les mêmes établissements rouvrent sous formes d'écoles privées catholiques avec des professeurs laïcs.

1900-1930 : une intense période de construction d'écoles municipales

Depuis 1887, la municipalité est chargée des locaux, du matériel, de l'hygiène et de la tenue des élèves. À partir de 1905, le cadre réglementaire est posé et ne change plus guère jusqu'en 1940. Sous la pression démographique, la période active de construction se poursuit avec une aide plus importante de l'État. À Meudon, l'école de garçons du boulevard Verd de Saint-Julien est peu à peu modifiée et agrandie.

En 1914, une nouvelle grande école voit le jour pour les filles, avenue de Louvois, (école Jules Ferry actuellement). Avant la Première Guerre mondiale, Meudon possède huit écoles municipales (dont trois maternelles), et vingt instituteurs pour un millier d'enfants.

En 1933, l'école Paul Bert ouvre ses portes. Elle regroupe une école maternelle et une école de filles. La reconstruction de l'école de garçons au Val est décidée.

Ces hauts bâtiments de briques aux grandes fenêtres, emblèmes de la III^e République, marquent peu à peu le paysage urbain et inscrivent les écoles comme des édifices centraux de la vie communale.

Les petits

SALLE D'ASILE, CRÈCHES ET ÉCOLES MATERNELLES

Les salles d'asiles existent depuis 1826, ces établissements accueillent des enfants âgés de 18 mois à 7 ans et correspondent plus ou moins aux crèches et écoles maternelles que l'on connaît de nos jours.

L'objectif est d'apporter une meilleure hygiène et un meilleur cadre de vie aux enfants, souvent élevés dans des locaux insalubres et confrontés à une pauvreté importante. Principalement fréquentées par les enfants d'ouvriers dont les mères travaillent, il s'agit plus d'un mode de garde que d'éducation.

Les salles d'asiles deviennent des crèches

À Meudon, trois salles d'asiles existaient en 1834, tenues par des religieuses. Au milieu du siècle, la municipalité se dote d'une structure semblable et en 1878, la directrice qui s'occupe seule de plus de cinquante enfants, demande instamment une adjointe.

Le décret de 1881 crée les salles d'asiles publiques gratuites (enfants de moins de 2 ans). L'administration utilise volontiers ce terme, plus neutre que le mot à connotation religieuse « crèche », qui finit néanmoins par s'imposer dans le langage courant. Gérées d'abord comme des structures médicales, consacrées uniquement à la garde et aux soins, les crèches acquièrent progressivement au cours du XX^e siècle un rôle reconnu dans la socialisation et l'éducation des jeunes enfants. En 2023, Meudon compte 10 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (enfants de 10 semaines à 3 ans) qui emploient environ 150 agents municipaux, auxquelles viennent s'ajouter d'autres établissements aux statuts diverses (crèches privées, parentales, micro crèches).

Les écoles maternelles

Le même décret de 1881 crée les écoles maternelles publiques, gratuites pour les enfants de 2 à 6 ans. Dans ce nouveau type d'école, on enseigne « les premiers principes d'éducation morale ; des connaissances sur les objets usuels ; les premiers éléments du dessin, de l'écriture et de la lecture ; des exercices de langage ; des notions d'histoire naturelle et de géographie ; des récits à la portée des enfants ; des exercices manuels ; le chant et des mouvements gymnastiques gradués. ».

Au cours du XX^e siècle, les écoles maternelles, non obligatoires, se développent et rapidement presque tous les enfants les fréquentent. L'accent est mis sur le vivre ensemble, le développement du langage et de la motricité. En 2019, l'instruction devient obligatoire à partir de 3 ans et entérine de fait une pratique extrêmement majoritaire. En 2023, Meudon compte 15 écoles maternelles, dont 11 publiques. La Municipalité de Meudon prend en charge 48 ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) qui accompagnent les enfants tout au long de la journée.

Des bataillons scolaires au sport pour tous

Une école mauvaise pour la santé

L'école est réputée mauvaise pour la santé, de nombreuses études médicales de la fin du XIX^e siècle prédisent aux enfants, astreints à l'immobilité et la vie en groupe, scoliozes, myopies et maladies infectieuses. Aussi l'accent est-il mis sur l'hygiène (aérations des classes qui doivent toutes avoir des hauts plafonds et fenêtres, importance des cours de récréations, etc.) et sur la pratique d'un exercice physique.

L'exercice physique est mentionné dans les programmes à partir de 1850. À Meudon, des cours de gymnastique sont financés par la municipalité et sont confiés à des instituteurs adjoints. L'activité disparaît certaines années mais est régulièrement évoquée par le conseil municipal comme indispensable à la santé des enfants.

Les bataillons scolaires

La défaite de l'armée française lors de la guerre de 1870-1871 contre les Prussiens est largement mise sur le compte de la mauvaise préparation physique et militaire des Français. Les villes créent alors des « bataillons scolaires » où les jeunes garçons sont entraînés au maniement des armes avec des fusils factices en bois.

Le maire de Meudon fait, à titre personnel, en 1883, la dépense de vingt-quatre fusils d'école. En 1889, le conseil municipal, conformément au désir « de bon nombre de nos concitoyens », demande la création d'un bataillon scolaire qui contribue au « développement des jeunes élèves » et les prépare au maniement des armes « indispensable pour la défense de notre sol et la sécurité de la nation ». Faute d'encadrement par des militaires ou des personnes formées, les bataillons scolaires se transforment en pratique de la gymnastique qui « constitue une excellente préparation au métier des armes ».

La naissance de l'éducation physique et sportive

Peu à peu, l'éducation physique se détache de l'entraînement militaire et devient une pratique encouragée pour les filles comme pour les garçons. Du pur exercice physique, on passe progressivement à un enseignement du sport en tant que tel après la Seconde Guerre mondiale. Des équipements spécifiques, terrains de sports, gymnases et piscines sont créés. L'éducation physique et sportive est née, elle a pour but, selon une définition officielle de 2015 « de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives et artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, épanoui, physiquement et socialement éduqué ».

Dans les écoles élémentaires, la pratique sportive est encadrée par les enseignants. À Meudon cependant, la Ville emploie des éducateurs sportifs pour proposer à près de 1 500 élèves la découverte de nombreux sports sur le temps scolaire, en associant pour certaines activités des associations sportives locales. Plusieurs activités physiques et sportives sont travaillées chaque année de manière à construire des apprentissages solides.

L'égalité

ENTRE FILLES ET GARÇONS

Un enseignement différencié

À la fin XX^e siècle la loi prévoit des écoles séparées pour les garçons et les filles pour des raisons de « bonne moralité » mais également car le contenu de l'enseignement diffère. Si les bases sont communes aux plus jeunes enfants (lecture, écriture, calcul et morale), les jeunes filles pratiquent les travaux d'aiguilles, importants pour leur futur foyer et permettant de trouver un travail « féminin » dans les boutiques et les entreprises de confection qui ouvrent en masse.

L'enseignement des garçons comporte, en plus des bases, la connaissance du système des poids et mesure, l'étude du dessin industriel et technique, des sciences et, dans les écoles rurales, des techniques agricoles.

Même si l'éducation primaire des filles est largement encouragée par les pouvoirs publics (lois Falloux de 1850, loi Duruy de 1867 puis lois Ferry rendant l'école obligatoire), en réalité les filles arrêtent l'école plus tôt que les garçons et ne sont guère préparées à exercer une profession.

Il faut attendre 1924 pour que le programme scolaire des filles et des garçons soit identique jusqu'au lycée. Ce programme similaire permet enfin aux filles de préparer le baccalauréat et, par conséquent, d'accéder à l'université. Auparavant, seules quelques pionnières qui préparaient par leur propres moyens le diplôme, avaient pu accéder au baccalauréat et aux études supérieures.



Ces 4 manuels de Sciences appliquées édités entre 1962 et 1968 par Hachette montrent clairement les différences d'enseignements, dans cette matière, entre les filles et les garçons mais aussi entre les enfants des villes et des campagnes.

La mixité

Malgré la séparation des programmes, en réalité la mixité dans les écoles se répand pour des raisons pragmatiques (manque de locaux, faibles effectifs). À Meudon-Bellevue, l'école est mixte pour cette raison dès 1912. En 1959, on constate que 30 % des écoles primaires françaises sont mixtes. À la même date, et afin de réduire les coûts, tous les nouveaux lycées construits sont obligatoirement mixtes. En 1963, il en est de même pour les collèges. Finalement, en 1976, la loi Haby rend la mixité obligatoire dans l'enseignement primaire et secondaire. Cette loi est facilement acceptée et mise en place dans les écoles publiques. La très grande majorité des écoles privées l'adoptent également. De nos jours, seules de rares écoles privées sont non-mixtes.

Instituteurs et institutrices

La même disparité et évolution se retrouve chez les enseignants. Les institutrices n'ont pas le droit d'enseigner dans les écoles de garçons (hormis pour les très jeunes élèves) jusqu'aux années 1960 et elles sont également longtemps moins bien payées.

Les enseignants sont formés dans des écoles normales, généralisées par la loi Guizot de 1833 qui rend obligatoire la mise en place d'une école normale de garçons dans tous les départements. En 1879, chaque département a également l'obligation d'ouvrir une école normale de filles.

Le mot célèbre de Jules Simon : « Quand on instruit une femme, on ne crée pas seulement une femme instruite, mais une institutrice », fait mouche. Pour de nombreuses jeunes filles, l'enseignement, à partir de 1879, devient une voie professionnelle privilégiée. Véritable ascenseur social pour les classes populaires, c'est un métier à la fois valorisé mais aussi considéré comme compatible avec la vie de famille. Dans l'enseignement primaire, on compte 65 % de femmes enseignantes en 1954 et 82 % en 2016, mais dans l'enseignement supérieur les chiffres sont inversés (37 % de femmes en 2016).

L'importance DES ÉTUDES SECONDAIRES

Des filières différenciées selon les milieux sociaux

Les lois Ferry mettent en place l'école primaire publique, gratuite et laïque pour tous, mais en réalité, elle n'est d'abord fréquentée que par les enfants des classes populaires. L'enseignement reste différencié, selon les sexes et selon les milieux sociaux, puisque pour poursuivre des études au lycée et à l'université il est préférable d'avoir suivi au préalable la filière dite du « petit lycée » (dès le CP) et d'avoir été initié au latin. Ces filières étaient payantes et scolarisaient principalement les enfants des classes sociales plus aisées, essentiellement des garçons.

Dans les années 1920, les contenus des cours du « petit lycée » se rapprochent des programmes de l'enseignement primaire. Les classes élémentaires payantes des lycées sont supprimées en 1945, mais la filière ne disparaîtra concrètement que dans les années 1960.

L'enseignement primaire supérieur

En 1914, à Meudon, l'enseignement élémentaire ne va pas au-delà du certificat d'étude présenté à 12 ans. Le conseil municipal décide alors de créer à l'école du centre (garçons) un cours supérieur qui permet de candidater à une bourse d'études au lycée et plus généralement donne accès aux écoles techniques, nombreuses à l'époque. Pour les filles, un cours supérieur semblable est prévu à l'école de l'avenue Louvois (école Jules Ferry). Cette classe supérieure est une amorce des études que peuvent poursuivre les enfants dans l'enseignement primaire. En effet, les années 1880 voient la création de « cours complémentaires » et « d'écoles primaires supérieures ». Les écoles primaires supérieures offrent trois ans d'études essentiellement pratiques. Les cours complémentaires sont simplement rattachés à une école primaire et durent d'un à deux ans. Ces « collèges du peuple » permettent d'accéder à des emplois de cadres moyens et, à partir de 1915, des cours complémentaires existeront dans les deux écoles du centre de Meudon.

Sans attendre ces formations, tout au long du siècle, des cours de dessin, payés par la ville, ont été systématiquement proposés à Meudon comme complément nécessaire à beaucoup de professions. Pour suivre « le mouvement industriel et artistique du siècle », ils comprennent le dessin linéaire géométrique, industriel, les perspectives et la reproduction d'objets usuels. Ainsi, le niveau d'étude augmente tout en laissant l'école primaire en dehors des humanités (latin, philosophie, etc.) qui caractérisent l'enseignement des lycées.

L'enseignement secondaire pour tous

En 1882, la scolarité obligatoire ne concernait que les enfants de 6 à 13 ans. On passe à 14 ans en 1936, puis à 16 ans en 1959 (réforme Berthoin). Il est précisé alors : « L'instruction est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans révolus pour les enfants des deux sexes, français et étrangers. »

Tous les enfants doivent désormais fréquenter le collège mais, en réalité, ce collège est composé de différentes filières (CES de cycle long type lycée, CEG de cycle court, classes pratiques, classes de transitions). En 1975, la loi Haby crée le collège unique et la fin de l'orientation en 5^e. C'est une véritable « révolution scolaire », et entre 1980 et 1990 les effectifs des lycées doublent. Le taux de bacheliers passe ainsi de 10 % en 1960 à 60 % en 1998.

À Meudon, le nouveau quartier de Meudon-la-Forêt incarne ce changement. Construit à partir de 1960, des milliers de familles viennent s'y installer. Les plans préalables aux constructions prévoient jusqu'à 8 000 nouveaux élèves. De nombreuses écoles maternelles et élémentaires sont construites de même que trois collèges (Millandy, Saint-Exupéry et Jean Moulin). Les photographies montrent des bâtiments modernes comprenant des classes d'arts plastiques, bibliothèque intégrée, grands préaux couverts, etc.

Colonies et accueils de loisirs

Grand air

La première véritable colonie de vacances est créée en Suisse, en 1876, afin d'améliorer la santé des enfants des familles pauvres des villes par le grand air, une meilleure hygiène et alimentation. Le mouvement va rapidement s'étendre à toute l'Europe, en faisant appel à la charité publique, puis s'ouvrira peu à peu aux familles plus aisées auxquelles on demandera une participation financière.

Dès 1913, la commune de Meudon se préoccupe d'envoyer à la campagne ou en bord de mer les enfants des écoles en créant une œuvre municipale chargée d'organiser ces séjours. Elle fait l'acquisition, en 1917, d'une propriété rurale, Les Huttières, dans la Manche. Le premier séjour eut lieu l'année suivante malgré les difficultés de ravitaillement pour nourrir les 35 pensionnaires. En 1930, la colonie pouvait recevoir jusqu'à 140 enfants. Occupée par les troupes allemandes pendant la guerre, elle fut vendue en 1951.

Après la Seconde Guerre mondiale, le rôle social des colonies de vacances évolue, d'un rôle purement hygiéniste, elles deviennent des lieux de promotion du sport et des loisirs, c'est la naissance des «camps de vacances».

La professionnalisation

La commune de Meudon achète en 1954 le Château de Rouzat dans le Puy-de-Dôme qui héberge chaque année une centaine d'enfants de 4 à 15 ans. Ce complexe abrite une piscine, un terrain de basket et de volley ball. D'autres enfants séjournaient à Cabourg (Calvados), dans une propriété en bordure de plage appelée Les Dunes fleuries.

À partir de 1970, la demande ne cesse d'augmenter, des exigences de qualité des séjours et de l'encadrement apparaissent. L'arrivée de professionnels et d'organismes privés dans des structures jusque-là gérées par des bénévoles caractérise cette période.

À Meudon, suite à l'implantation de l'ensemble de Meudon-La-Forêt au début des années 1960, le nombre d'enfants de la ville s'accroît significativement. La ville décide alors d'édifier un centre de vacances plus important à Saint-Jean-de-Monts en Vendée.

Pour ceux qui ne partaient pas en colonie de vacances, un centre aéré, installé dans les dépendances de l'école maternelle et du parc des sports Marbeau, ouvrait ses portes pendant l'été. Excursions en région parisienne, rencontres sportives, baignades, jeux, activités de plein air et travaux manuels agrémentent les journées des petits meudonnais. Enfin, pour les adolescents, des séjours d'été étaient proposés dans le cadre de l'échange culturel avec les villes jumelées.

Aujourd'hui, les accueils collectifs de mineurs (ACM) regroupent les séjours avec hébergement en centres ou en colonies de vacances et les accueils collectifs sans hébergement (ALSH) destinés aux enfants et aux jeunes.

L'accueil collectif de mineur est particulièrement réglementé et soumis au contrôle du Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux sports (SDJES).

À Meudon, le service des accueils de loisirs organise les temps péri et extra scolaires de l'enfant, que sont l'accueil du matin, la restauration scolaire, l'accueil du soir (incluant l'étude en élémentaire), les mercredis et les vacances. Pour la période ou pour les années 2022-2025, la responsable des ALSH et du périscolaire pilote le projet éducatif de territoire (PEDT) rattaché au Projet Éducatif Local (PEL). Ensuite, chaque référent-directeur le décline en projets et actions, au sein d'un document appelé «projet pédagogique», spécifique pour chaque structure et élaboré en concertation avec son équipe d'animateurs. En 2023, la ville de Meudon emploie environ 130 animateurs pour assurer l'encadrement de près de 1200 enfants le temps des mercredis dans 16 ALSH (soit 9 maternels et 7 élémentaires).